



GRAND CONSEIL

Interpellation - 24_INT_137 - Thierry Schneiter et consorts au nom Députés de la Broye-Vully - Comment le Conseil d'Etat se positionne-t-il vis-à-vis de la poursuite des collaborations intercantionales ?

Texte déposé :

Début septembre, différentes communications et informations ont créé certaines interrogations au sein de la population broyarde et il s'agit ici de revenir sur deux éléments en particulier.

Ainsi, si la présentation de la « *vision à long terme pour la formation postobligatoire d'aujourd'hui et de demain* » du Conseil d'Etat mentionne bien la future école professionnelle de Payerne, il n'est fait nullement mention du gymnase intercantonal de la Broye. Cette école, emblématique de la collaboration Vaud-Fribourg dans la région, fêtera pourtant l'an prochain son vingtième anniversaire et répond pleinement aux besoins des Broyards.

Durant la même période, nous apprenions par différents médias qu'un potentiel rapprochement entre l'hôpital d'Yverdon-les-Bains et l'Hôpital intercantonal de la Broye (HIB) était dans les plans du DSAS sans que les partenaires fribourgeois n'aient semble-t-il été consultés. La mise en place du HIB et la répartition des compétences entre les sites de Payerne et d'Estavayer-le-Lac n'ont pourtant pas été faites d'un claquement de doigts.

L'intercantonalisme, qui ne touche pas que le Broye mais également d'autres régions du Canton, représente souvent une plus-value pour les populations concernées mais doit être entretenu avec doigté. De plus, pour qu'il fonctionne à satisfaction des citoyens vaudois des régions en question, il est essentiel qu'il soit porté par le Conseil d'Etat et ses services.

De ce fait, nous nous permettons les questions suivantes :

- Quel bilan tire le Conseil d'Etat des collaborations intercantionales initiées ces dernières années ?
- Quelle est sa vision de celles-ci pour ces prochaines années ?
- Envisage-t-il d'en développer dans des régions et/ou des domaines supplémentaires ?
- A contrario, est-il envisagé d'abandonner certaines collaborations intercantionales ? Si oui pourquoi ?

Conclusion : Ne souhaite pas développer

Cosignatures :

1. Alexandre Berthoud (PLR)
2. Aliette Rey-Marion (UDC)
3. Anne-Lise Rime (PLR)
4. Bernard Nicod (PLR)
5. Cédric Weissert (UDC)
6. Céline Baux (UDC)
7. Charles Monod (PLR)
8. Gérard Mojon (PLR)
9. Grégory Bovay (PLR)
10. Guy Gaudard (PLR)
11. Jean-Bernard Chevalley (UDC)
12. Jean-Daniel Carrard (PLR)
13. Jean-Franco Paillard (PLR)
14. Jean-François Cachin (PLR)
15. Jean-Marc Udriot (PLR)
16. Jean-Rémy Chevalley (PLR)
17. John Desmeules (PLR)
18. Josephine Byrne Garelli (PLR)
19. Laurence Bassin (PLR)
20. Laurent Balsiger (SOC)
21. Loïc Bardet (PLR)
22. Marc Morandi (PLR)
23. Marion Wahlen (PLR)
24. Michael Wyssa (PLR)
25. Monique Hofstetter (PLR)
26. Nicolas Bolay (UDC)
27. Nicole Rapin (PLR)
28. Olivier Petermann (PLR)
29. Philippe Germain (PLR)
30. Pierre Zwahlen (VER)
31. Pierre-André Romanens (PLR)
32. Pierre-François Mottier (PLR)
33. Regula Zellweger (PLR)
34. Sébastien Pedroli (SOC)
35. Sergei Aschwanden (PLR)
36. Stéphane Jordan (UDC)
37. Valérie Zonca (VER)